

Royaume du Maroc  
Conseil National des Droits de l'Homme

*Département Information et Communication*

المجلس الوطني لحقوق الإنسان في الصحافة الوطنية

**LE CNDH DANS LA PRESSE NATIONALE**

**06 Décembre 2011**  
**06 دجنبر 2011**

## LE CNDH EN CONFÉRENCE SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a participé, les 3 et 4 décembre au Caire, à une conférence sur «le renforcement des capacités des institutions nationales des droits de l'Homme en Afrique du Nord en situation de conflit et de post-conflit». Selon un communiqué du CNDH, le conseil a été représenté par son président, Driss El Yazami, à cette conférence organisée par le Centre des droits de l'Homme de l'Université britannique de Bristol, en coopération avec le Bureau du Haut Commissariat des droits de l'Homme à Genève, le réseau africain des institutions nationales des droits de l'Homme et le Conseil national des droits de l'Homme. Cette rencontre visait à permettre aux institutions nationales des droits de l'Homme (INDH) et aux autres participants d'élaborer des stratégies pour les situations de conflit et de post-conflit, en prenant en considération les priorités de chaque Etat et en développant un certain nombre d'idées sur les mécanismes de mise en œuvre de ces stratégies, ajoute ce communiqué.

## Droits de l'Homme

# Séminaire national sur l'Examen Périodique Universel

**Le** Séminaire national sur l'Examen Périodique Universel des Droits de l'Homme a eu lieu à Rabat les 2 et 3 décembre dernier en présence des représentants des départements gouvernementaux, des institutions nationales de protection des Droits de l'Homme, des associations de la société civile, des organisations syndicales, de la Commission des Droits de l'Homme de la deuxième Chambre, d'universitaires, d'experts nationaux et internationaux, des représentations diplomatiques au Maroc et des organisations internationales accréditées au Maroc (PNUD, FNUAP, HCR, UNICEF, UNESCO, ISESCO, Bureau du CICR).

L'EPU est un mécanisme novateur et unique en son genre adopté par le Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies, dans le but d'améliorer la situation des Droits de l'Homme sur le terrain. Par ce mécanisme ayant un caractère complémentaire par rapport aux autres mécanismes de contrôle (organes de traités, procédures spéciales, etc.), la situation des Droits de l'Homme de tous les Etats membres des Nations Unies est examinée tous les quatre ans et demi.

L'EPU est organisé selon un cycle comprenant 3 étapes clés :

- 1) L'examen de la situation des Droits de l'Homme du pays examiné;
- 2) La mise en œuvre, entre deux examens, des recommandations acceptées et des engagements volontaires pris par l'Etat examiné;
- 3) La présentation d'un rapport, à l'occasion de l'examen suivant, sur la mise en œuvre de ces recommandations et engagements impactant la situation des Droits de l'Homme dans le pays depuis l'examen précédent.

Il convient de rappeler que le Maroc a, dès le départ, apporté, par le biais de sa mission permanente à Genève, son soutien à l'EPU, en participant à l'élaboration, la mise en place et la révision postérieure de ce mécanisme onusien. Le Royaume avait en outre été parmi les premiers pays examinés devant le Groupe de travail de l'EPU durant son premier cycle entre les 07 et 18 avril 2008.

L'organisation de ce séminaire national s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du rapport national au titre du 2ème cycle de l'EPU qui sera présenté au cours de la 3ème session du Groupe de travail de l'EPU, le 22 mai 2012.

Ce séminaire a pour objectif principal de créer une dynamique d'accompagnement du processus d'élaboration du rapport national, partant de l'étape de collecte d'informations déjà entamée en coordination avec les diverses parties prenantes, à l'étape de finalisation du rapport et sa soumission au CDH, en passant par l'organisation de journées d'études au profit des ONG au niveau de plusieurs régions du Maroc et se

terminant par une série de réunions de coordination et de concertation pour la validation du rapport national, regroupant l'ensemble des parties concernées, à savoir les représentants du gouvernement, des institutions nationales, de la société civile et des experts.

Les objectifs généraux du séminaire national sont :

- La familiarisation avec le mécanisme de l'EPU, par rapport à d'autres mécanismes relatifs aux Droits de l'Homme, ses recoupements et/ou sa complémentarité avec notamment: les organes de traités et les procédures spéciales ;
- La présentation des expériences comparées et des bonnes pratiques à travers l'évaluation du premier cycle de l'EPU ;
- L'évaluation du suivi de la mise en œuvre des recommandations émises par le groupe de travail du CDH suite à la présentation du premier rapport marocain en 2008, ainsi que des engagements volontaires pris par le Maroc à cette occasion.

Quant aux objectifs spécifiques, ils concernent :

- La promotion du caractère participatif du mécanisme et le renforcement de la coordination entre les départements gouvernementaux, les institutions nationales concernées, les associations de la société civile nationale et locale, les syndicats, l'université, les médias et les experts ;
- L'élargissement du dialogue entre l'ensemble des parties prenantes ;
- L'échange de données et l'exploitation des capacités mises à disposition au cours de l'élaboration du rapport national ;
- L'appropriation de la méthodologie de travail afférent à ce mécanisme ;
- L'amélioration de la performance du Maroc à l'occasion de son deuxième examen au titre de l'EPU.

**H.F.F.**

### Participants

- Les Départements gouvernementaux : la Justice ; l'Intérieur ; les Affaires Etrangères et la Coopération ; le Développement Social, la Famille et la Solidarité ; l'Education Nationale ; la Santé ; l'Agriculture et la Pêche Maritime ; les Habous et les Affaires Islamiques ; l'Equipement et les Transports ; l'Economie et les Finances ; l'Emploi et la Formation Professionnelle ; la Culture ; la Jeunesse et les Sports ; l'Energie, les Mines, l'Eau et l'Environnement ; l'Habitat, l'Urbanisme et l'Aménagement de l'Espace ; la Modernisation des Secteurs Publics ; la Communauté Marocaine Résident à l'Etranger ; les Affaires Economiques et Générales ; le Développement Territorial ; la Délégation Générale à l'Administration Pénitent-

aire et à la Réinsertion ; l'Initiative Nationale pour le Développement Humain ; la Commission nationale pour l'UNESCO ;

- Les institutions nationales : le Conseil National des Droits de l'Homme ; l'Institution du Médiateur ; l'Instance centrale de la lutte contre la corruption ; le Conseil économique et social ; l'Institut Royal de la Culture Amazigh ; la Haute Autorité de la Communication Audio-visuelle (HACA) ; le Conseil de la concurrence ; le Conseil Royal Consultatif pour les Affaires Sahariennes ; le Conseil Supérieur de la Communauté Marocaine à l'Etranger ; le Conseil Supérieur de l'Enseignement ; l'Observatoire National du Développement Humain ; la Fondation Hassan II pour les Marocains Résident à l'Etranger ; la Commission Nationale du Droit International Humanitaire ;

- Les associations de la société civile : l'Observatoire National des Droits de l'Enfant ; l'Observatoire Marocain des Prisons ; l'Observatoire Marocain des Violences Faites aux Femmes ; l'Association Démocratique des Femmes du Maroc ; l'Union de l'Action Féminine ; l'Organisation Marocaine des Droits de l'Homme ; le Centre d'Etudes en Droits Humains et Démocratie ; le Centre des Droits des Gens ; l'Association Marocaine des Droits de l'Homme ; la Ligue Marocaine pour la Défense des Droits de l'Homme ; le Forum Vérité et Justice ; l'Association Justice ; le Médiateur pour la Démocratie et les Droits Humains ; Amnesty International - Maroc ; l'Association de l'Ordre des Avocats du Maroc ; Arrabita Mohammeda des Ouléma ; l'Amicale Hassanya des Magistrats ; la Fondation Zakoura Education ; la Communauté Israélite du Maroc ; la Fondation Benzekri pour la Démocratie et les Droits de l'Homme ; le Réseau Amazigh pour la Citoyenneté ; l'Association Marocaine pour les Etudes et la Recherche sur la Migration ; le Réseau Euro-Méditerranéen Migration et Développement ; l'Association AFAK pour le Civismisme et le Développement.

- Les organisations syndicales : L'Union Marocaine du Travail ; la Confédération Démocratique du Travail ; l'Union des Travailleurs Marocains ; l'Union Générale des Travailleurs au Maroc ;

- L'Université : Mohamed V de Rabat - Agdal et Souissi ; Hassan II de Casablanca - Ain Chock et Mohammedia ; Moulay Ismail de Meknès ; Ibn Tofail de Kénitra ; Cadi Ayyad de Marrakech ; Ibnou Zohr d'Agadir ;

- Experts nationaux ;  
- Experts internationaux ;  
- Parlement : Membres de la 2ème Chambre (Commission Législation et Droits de l'Homme)  
- Représentations diplomatiques au Maroc  
- Organisations internationales accréditées au Maroc : PNUD ; FNUAP ; HCR ; UNICEF ; UNESCO ; ISESCO ; Bureau du CICR.

## المجلس الوطني لحقوق الإنسان يشارك في ندوة بمصر



الاثنين, 05 ديسمبر 2011 21:14

شارك المجلس الوطني لحقوق الإنسان، ممثلاً في شخص رئيسه ادريس اليزمي، في ندوة حول "تعزيز قدرات المؤسسات الوطنية لحقوق الإنسان في شمال إفريقيا في حالات النزاعات وما بعد النزاعات"، وذلك يومي 3 و4 دجنبر الجاري بالعاصمة المصرية القاهرة .

وتوخت هذه الندوة، التي سهر على تنظيمها مركز حقوق الإنسان في جامعة بريستول بالمملكة المتحدة، بالتعاون مع مكتب المفوضية السامية لحقوق الإنسان بجنيف والشبكة الإفريقية للمؤسسات الوطنية لحقوق الإنسان والمجلس القومي لحقوق الإنسان في مصر، تمكين المؤسسات الوطنية لحقوق الإنسان والمساهمين الآخرين من الالتقاء وصياغة استراتيجيات للعمل في حالات النزاع وما بعد النزاع، وكذا تحديد الأولويات الخاصة بكل دولة وقائمة من التدابير وعدد من الأفكار حول آليات تنفيذها .

وتضمن برنامج هذا اللقاء، الذي جمع بالإضافة إلى ممثلي المؤسسات الوطنية لحقوق الإنسان بالمغرب والجزائر ومصر وليبيا وتونس، خبراء دوليين من إنجلترا والدنمارك والمفوضية السامية لحقوق الإنسان وفاعلين حكوميين وجمعويين، خمس جلسات تطرقت لعدة مواضيع من بينها التحديات التي تواجهها المؤسسات الوطنية لحقوق الإنسان

في كل من مصر، المغرب، الجزائر في ظل الأوضاع الراهنة، والعناصر الأساسية لخطة العمل للمؤسسات الوطنية لحقوق الإنسان في حالات النزاع وما بعد النزاع، والأولويات والتحديات الأساسية التي تواجهها المؤسسات الوطنية والدول المشاركة.

## جمعية حقوقية تنظم مسيرة في شوارع الرباط

ديسمبر، 2011 - 23:07 5

مغارب كم - الرباط  
قررت جمعية مغربية تنشط في مجال حقوق الإنسان تنظيم مسيرة وطنية لضحايا انتهاكات حقوق الإنسان في شوارع الرباط، يوم السبت 10 دجنبر الجاري، بمناسبة اليوم العالمي لحقوق الإنسان.

وقالت الرابطة المغربية للمواطنة وحقوق الإنسان، في بيان لها، إن المسيرة ستنتقل ابتداء من الساعة العاشرة صباحا من البرلمان المغربي إلى المجلس الوطني لحقوق الإنسان، مروراً بوزارة العدل ودعت الرابطة كافة ضحايا الانتهاكات الحقوقية بالمغرب وكل الفعاليات الحقوقية والشبابية والمعتقلين والمدافعين عن أن التضامن والتآزر وتكوين جبهة حقوقية قوية هو "حقوق الإنسان إلى المشاركة المكثفة في هذه المسيرة السلمية، معتبرة "السبيل لفرض مطالب الحركة الحقوقية بالمغرب لإرساء أسس دولة الحق والقانون واحترام" وأوضحت الرابطة أن قرار تنظيم المسيرة جاء في إطار الخطوات التي اتخذتها حقوق الإنسان، وبعد العديد من الرسائل والمذكرات والوقفات الاحتجاجية محليا و وطنيا. وبعد التقرير الموجه إلى مجلس حقوق الإنسان بجنيف في إطار الاستعراض الدوري الشامل الذي سيخضع له المغرب سنة 2012 بمجلس حقوق الإنسان بجنيف،"الذي شمل جملة من مطالبها وتوصياتها بخصوص الوضع الحقوقي بالمغرب

## جمعية الشباب لأجل الشباب تنظم ندوة دولية بالرباط

تحت شعار "المجلس الاستشاري للشباب و العمل الجمعي : ميكانزمات وتجارب متقاطعة"، تنظم جمعية الشباب لأجل الشباب بشراكة مع المجلس الوطني لحقوق الإنسان، المعهد الوطني الديمقراطي للشؤون الدولية، ومؤسسة فريديريش إيبيرت ندوة دولية، أيام 10، 11، 12 دجنبر 2011، بالمركز الوطني للملتقيات والتكوينات بالرباط.

وتأتي هذه المبادرة المدنية في سياق مواكبة الحركة الشبابية للتحويلات الاجتماعية والسياسية التي يشهدها المغرب، ومحاولة من جمعية الشباب لأجل الشباب خلق فضاءات شبابية ومدنية تروم إعطاء نفس حقيقي لمشاركة الشباب والمجتمع المدني في تعزيز مقومات الحكامة الجيدة والديمقراطية التشاركية كما اقراها الدستور الجديد، من خلال آلية "المجلس الاستشاري للشباب والعمل المجلس".

وستعرف الندوة الدولية مشاركة ما يناهز 150 مشاركة ومشارك يمثلون مختلف المنظمات الشبابية والمدنية، بالإضافة إلى خبراء دوليين ووطنيين، سيتناولون بالدراسة والتحليل المداخل النظرية والمؤسسية التي تمكن الشباب والمجتمع المدني من المساهمة في ورش تنزيل مقتضيات الدستور الجديد خصوصا ما يرتبط بالديمقراطية التشاركية والحكامة الجيدة. كما سيعكف المشاركون والمشاركون على خلق فرص للتداول والتفكير وتقييم نقاط القوة ونقط الضعف التي شابت هذه التجارب، حتى يتمكن مختلف الفاعلات والفاعلين في الحقلين الشبابي والجمعي من بناء تصور مستقبلي حول هذه المؤسسات الوطنية الاستشارية الخاصة بالشباب والعمل الجمعي، وكذا التفكير في مقومات إستراتيجية للترافع من أجل تحصينها من العراقيل والانزلاقات التي يمكن أن تؤثر على مسارها، في أفق إصدار قانون تنظيمي يستجيب لتطلعات الحركة المدنية والشبابية